1. Se connecter à son compte de l'assurance retraite :

https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/home.html



2. Sélectionner « Préparer ma retraite » ou « Demander ma retraite » *Attention : ces modules ne sont accessibles qu'à partir de 55 ans !*

Mon parcours retraite o

Suivre ma carrière	Préparer ma retraite	Demander ma retraite	Suivre ma retraite	co	A Mon profe	
Mes déma Consulter ma carrière	rches pour { Certifit parcou profes	Suivre ma Préparer n Demander rs Suivre ma	carrière na retraite ma retraite retraite	Estimer le montant de ma retraite	Compléter ma carrière et déclarer mes enfants	1

3. Sélectionner « Mettre à jour mon relevé de carrière »

1	Mes démarche	s pour Dema	ander ma retraite	-		
	Consulter ma carrière	Dotenir mon âge de départ à la retraite	Organiser mon départ avec Mon agenda retraite	Estimer le montant de ma retraite	Mettre à jour mon relevé de carrière	
	Déclarer mes stages et travaux d'utilité collective (TUC)	Gart Simuler le coût d'un rachat de trimestres	Demander ma retraite	Demander ma retraite progressive	Demander une retraite de réversion	
	Cernander une aide à l'autonomie	Suivre ma demande en cours	Prendre ou gérer mon rendez-vous			

Spelc

de l'action

4. Une nouvelle page s'ouvre, si les informations indiquées sont correctes, sélectionner « *Mes coordonnées sont exactes et je confirme ma demande* »



Un SMS de sécurité vous est alors envoyé.

5. Une nouvelle fenêtre s'ouvre, cliquer sur « Continuer »

ue année, au cours du premier semestre, votre relevé de carrière est alime	par l'Assurance retraite. Si vous constatez une	anomalie, ce service vous permet d'er
nder la mise à jour. Munissez-vous au préalable de vos justificatifs.		
Sanvicas en ligne		
Services en lighe		
mander la régularisation de votre carrière : comment ça marche ?		
Donner votre avis	Continuer	
sur ce service	Dougland 1	
Le relevé de carrière		
Nous tapons pour vous un relevé de carrière pour les activités que vous mon pu		
exercer en tant que salarié, salarié agricole, artisan, commerçant. Il comporte :		
- les revenus soumis à cotisations,		
 le nombre de <u>trimestres</u> correspondant les trimestres assimilés (maladie, invalidité, accident du travail, chômage, service 		
militaire) pris en compte sous certaines conditions.		
- les trimestres validés éventuellement par d'autres régimes de retraite de base.		
Chaque année, au cours du premier semestre, votre compte est mis à jour.		
Toutes les données de l'année écoulée (Année N-1), à partir des déclarations		
transmises par votre (ou vos) employeur(s) ou par les organismes compétents, sont reportées à votre compte.		

Mettre à jour mon relevé de carrière

6. Votre relevé est alors disponible, Il suffit d'imprimer le document en format pdf ou papier.



Mettre à jour mon relevé de carrière